



Engagement des chiens

Les chiens ne peuvent être engagés qu'en ligne et ce pendant la période du **22 mai 2023 au 12 juillet 2023**. Les engagements reçus après cette date ne pourront pas être pris en compte.

Les frais d'engagement sont de
65 € par chien,
20 € par chien pour la classe HGH,
40 € par lot d'élevage.

La date de clôture des engagements est fixée au **12 juillet 2023**.

Attention : Veuillez noter que le droit d'inscription ne comprend pas de billet d'entrée et qu'il permet uniquement au conducteur du chien concerné d'accéder, durant la présentation individuelle du chien, à l'intérieur du stade et dans les rings sur le Zeppelin Field !

Après avoir complété l'enregistrement de votre chien, vous serez redirigé vers notre billetterie externe. Pendant la période d'enregistrement, le parking et les billets ne sont disponibles que pour les exposants. Veuillez noter que vous pouvez réserver une place de parking par chien engagé. Veuillez réserver immédiatement après l'enregistrement de votre/vos chien(s) afin d'éviter les encombrements de connexions.

Vous pouvez acheter des billets d'entrée à partir du 22 mai 2023. Toutes les autres informations relatives à la réservation sont disponibles directement à la billetterie.

Veuillez noter qu'il n'est pas possible de délivrer des billets de substitution lors de l'événement. Par conséquent, veuillez conserver soigneusement vos billets !

L'engagement d'un chien oblige dans tous les cas à payer le droit d'inscription. Si un chien ne peut être exposé pour une raison quelconque, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Une copie du passeport du chien doit être téléchargée lors de l'engagement.
En cas d'annulation de l'événement par le SV ou en cas d'une interdiction officielle de ce championnat, les frais d'engagement seront remboursés.

Une confirmation de réception de votre engagement vous sera envoyée par e-mail. La confirmation d'engagement ne sera envoyée qu'en cas d'engagement clair et doit être imprimée.

Attention : Pour pouvoir participer au championnat, l'inscription dans le planning du jugement individuel est obligatoire avant le 16 août 2023 au plus tard ! Une inscription à ultérieure ou lors de la manifestation ne sera pas possible.

Si l'engagement de votre chien n'est pas clair, vous recevrez une communication correspondante. La clarification doit être faite avant le **16/08/2023** au plus tard.

Seules les preuves requises pour la classe et qui ne sont obtenues qu'après le 16/08/2023, telles que les approbations (Körung), les résultats des radios des hanches et des coudes, les épreuves, les concours d'élevage, etc., seront encore acceptées, mes elles doivent être fournies avant le 01/09/2023 au plus tard.

La clarification des points litigieux ne sera pas possible sur place, car il n'y aura pas de bureau d'enregistrement sur place.

Le personnel du Siège sera disponible à tout moment à partir du début de la période d'engagement jusqu'au championnat lui-même ! A cette fin, veuillez utiliser de préférence l'adresse mail ci-après: bsz@schaefershunde.de.

Règlement d'admission

Seuls sont admis les chiens berger allemand de variété poil long et poil court inscrits au livre des origines du SV ou dans un autre livre des origines ou registre annexe reconnu par le SV, âgés d'au moins 12 mois et vaccinés contre la rage. Les chiens malades ou soupçonnés d'être malades sont exclus. Les chiens souffrant de la maladie de Carré et de maladies de la peau seront refusés sans exception. Les chiens qui ne sont pas enregistrés pour l'exposition ne peuvent être amenés que dans les secteurs autorisés ou en dehors de l'enceinte de l'exposition. Les places de stationnement en font également partie.

Chaque exposant doit veiller à ce que son chien n'entre pas en contact avec d'autres chiens. L'organisateur exclut toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés par un chien, également en cas de vol d'un chien.

Répartition par classe

(pour les mâles et les chiennes poil court et poil long)

Classe travail :

Chiens âgés d'au moins 2 ans à la date limite du **07/09/2023**, avec un titre de travail.

Les chiens nés après le 01/07/2020 ont besoin d'un examen du caractère reconnu.

Pour être admis dans la classe travail, **les chiens étrangers** doivent apporter la justification d'un titre de travail obtenu dans le cadre de la classification internationale, à moins que les chiens en question n'aient obtenu un titre de travail conformément à la réglementation du VDH, ou de la WUSV ou du SV.

Les chiens dans les classes travail doivent passer le test de caractère après l'examen individuel. Les chiens qui reçoivent l'appréciation "Existant" sont classés en bloc à la fin du classement des « Excellent ». Les chiens qui reçoivent la mention "Insuffisant" ne recevront que la mention "très bon". Les chiens qui ne font pas la cessation (cela s'applique à n'importe quel exercice) ne recevront pas de note pour le test et ne seront pas autorisés à participer au reste de la compétition.

Classe jeunes :

Chiens âgés de moins de 24 mois et d'au moins 18 mois à la date limite du **07/09/2023**.

Classe juniors :

Chiens âgés de moins de 18 mois et d'au moins 12 mois à la date limite du **07/09/2023**.

Pour ces deux classes, un qualificatif « TB » préalable **n'est pas requis**.

Seuls les chiens titulaire de la Körung au cours de laquelle ils ont obtenu la note TSB "Prononcé" **pourront prétendre au titre de champion** ou au **qualificatif « Auslese »** (les chiens provenant de l'étranger, où il n'y a pas de Körung en sont exclus), les chiens concernés devront également avoir une dentition complète et sans défaut ainsi qu'au minimum le titre de travail IGP2. Ils doivent être issus de parents et grands-parents titulaire de la Körung et justifier du statut HD et ED "normal" ou "presque normal". Les chiens qui entrent pour la deuxième fois dans le groupe des « Auslese » doivent être titulaire du titre de travail IGP3.

La mention "Excellent" dans la classe travail ne peut être attribuée qu'aux chiens présentant un statut HD et ED "normal", "presque normal" ou "encore approuvé", et s'ils ont plus de 3 ans et demi, doivent être titulaires de la Körung. En sont exclus les chiens qui sont stationnés à l'étranger.

Classes chiens utilitaires de troupeau :

Les chiens participant aux classes de travail HGH doivent être titulaires du titre de travail HGH, obtenue auprès d'un juge HGH reconnu par le SV.

Les chiens HGH des classes jeunes et juniors peuvent être exposés sans titre de travail à condition que le propriétaire apporte la preuve de son appartenance à son association d'élevage responsable en tant que berger ou éleveur de moutons. Cela doit être justifié par une attestation appropriée, qui doit être renouvelée chaque année.

Pour les chiens ayant obtenu récemment un titre de travail ou la Körung, il est recommandé aux membres et aux exposants de télécharger lors de l'engagement une copie certifiée des documents (pedigree, carnet de travail, certificat d'évaluation, attestation de Körung).

En cas d'engagement depuis l'étranger, nous vous demandons de télécharger une copie du pedigree confirmé par le responsable de l'élevage du club de race, sur lequel le changement de propriétaire est inscrit et ce sans rature ni surcharge.

Réservation des horaires

Quelque temps après la fin des inscriptions, vous recevrez un lien vers la réservation des horaires. L'enregistrement dans le calendrier pour l'examen de allures et la garde et défense est gratuit et s'effectue exclusivement **en ligne**. L'enregistrement doit avoir lieu avant le **16 août 2023** au plus tard.

Des modifications des horaires par le bureau principal du SV ne sont possibles que dans des cas exceptionnels justifiés.

Attention : Pour pouvoir participer, la réservation des horaires est obligatoire !

Une réservation à une date ultérieure ou lors de l'événement lui-même ne sera pas possible.

L'examen individuel peut avoir lieu le jeudi ou le vendredi. Le test de caractère n'est possible que le vendredi. Les horaires exacts seront déterminés en fonction du nombre de participants de juin.

Vous recevrez les billets d'entrée des conducteurs de chiens pour les différentes zones d'accès (examen individuel, examen des allures, test de caractère) en temps utile avant le championnat. Le conducteur du chien doit être en possession du ticket correspondant. L'accès aux zones respectives n'est possible qu'en scannant le ticket par le personnel de sécurité.

Les billets autorisent uniquement l'accès à la présentation du chien. Les autres zones ne sont pas incluses. Un billet d'entrée doit être acheté pour les zones réservées aux spectateurs.

Déroulement de la manifestation

Engagement pour le championnat – Examen individuel

Selon l'heure que vous avez réservée, vous pouvez vous rendre directement à l'examen individuel à votre arrivée sur le lieu de la manifestation. Assurez-vous d'avoir votre confirmation d'engagement avec vous !

Attention : **Nous vous demandons instamment d'arriver à temps pour l'examen individuel, conformément à l'horaire que vous avez réservé sur le ring correspondant. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'examen individuel de votre chien est possible ! Un examen à une heure ultérieure est exclue !**

Ce n'est que sur présentation de la confirmation d'engagement que vous pourrez vous inscrire directement à l'événement et recevoir vos dossards pour l'examen individuel, l'examen des allures ainsi que pour le test TSB pour les classes travail. Les dossards ne doivent pas être rendus après la manifestation, vous pouvez les garder.

Les exposants dans les classes travail recevront pour la présentation du chien au test de caractère une carte lors de l'examen individuel. La carte indiquera que le chien a passé l'examen individuel. Le conducteur du chien doit remettre cette carte au juge qui officie lors du test de caractère.

Retrait du chien

Si un chien tombe malade après avoir passé le jugement individuel, il doit être présenté au vétérinaire responsable de l'exposition.

Les retraits ne peuvent être autorisés que si :

- a) un certificat du vétérinaire mandaté est présenté lors de la manifestation.

- b) vous avez officiellement retiré le chien. Vous pouvez demander et payer le formulaire de désinscription approprié directement en ligne. Nous vous fournirons le lien vers la procédure en ligne en temps utile avant le championnat.

Le certificat vétérinaire doit être présenté au juge officiant avant l'examen des allures. Si le chien est retiré du concours via un formulaire de désengagement, le règlement a lieu entre le siège et le juge.

A partir du moment où le chien est enregistré dans l'ordre d'appel dans le ring, le retrait n'est possible qu'en cas de blessure ou de maladie du chien sur présentation d'un certificat vétérinaire dénommé pour la manifestation. Dans tous les autres cas où les chiens sont retirés sans excuse, une interdiction de six mois, de participer à toute épreuve, sera prononcée et la note " Insuffisant " sera attribuée. Le qualificatif "Insuffisant" génère une interdiction d'enregistrement de toute descendance, qui prend effet avec l'attribution du qualificatif.

Examen des allures

L'examen des allures de toutes les classes aura lieu dans le stade principal. Une fois tous les examens individuels terminés, la veille de l'examen des allures les chiens seront annoncés sur le site dans les différents rings. Veuillez bien vérifier la publication sur notre page d'accueil, afin d'être sur place à temps pour le début de l'examen de votre ring.

Sur le tableau d'affichage l'ordre de départ sera affiché pour chaque ring.

La disposition sera faite par les assistants du juge de votre classe avant d'entrer dans le stade. Vous y trouverez les places numérotées auxquelles vous serez affectés.

Une présentation sportive est demandée. Il est interdit de stimuler et d'encourager les chiens. Dans les cas extrêmes, le conducteur et le chien seront disqualifiés.

Étant donné que l'ordre du classement dans chaque classe individuelle doit être déterminé à la fin du jugement, aucun conducteur ne peut quitter le ring avant d'avoir été pris en compte par l'assistant de ring.

Les règles suivantes doivent être observées par les appelants:

Les appelants peuvent se déplacer dans les zones fixées, qu'ils ne doivent pas quitter. Nous tenons à souligner que les infractions à cette règle entraîneront l'exclusion de la personne fautive de la manifestation. Dans ce cas, aucun appelant de remplacement ne peut être mis à contribution.

Comme identification ou également comme contrôle, l'appelant porte le « dossard-appelant » délivré lors de l'examen individuel avec le même numéro de catalogue que celui que le conducteur du chien porte dans le ring.

Il est interdit d'utiliser les moyens suivants pour attirer les chiens :

Balles dépassant la taille d'une balle de tennis, balles en général attachées à une corde de plus de 40 cm, cornes de brume, mégaphones, fouets, manches de protection ou protèges manche, boudins de plus de 25 cm et de plus de 7 cm de large, aides acoustiques amplifiées par air comprimé, gaz ou électricité. Ce règlement s'applique à l'ensemble de la zone réservée.

En cas d'infraction, le chien sera disqualifié.

Chaque exposant recevra une récompense d'honneur après la fin du ring respectif. La cérémonie de remise des prix aux premiers chiens aura lieu dans le cadre du planning, directement après la fin du jugement du meilleur ring.

Tous les résultats des classes seront disponibles sur notre page d'accueil après la fin de la manifestation.

Test de caractère

Un homme assistant officiera par chien. Les HA pour les mâles et les femelles seront tirés au sort directement avant l'épreuve de test de caractère du championnat.

Les chiens des classes travail doivent se soumettre au test de caractère après l'examen individuel. Les chiens doivent être amenés en laisse dans le ring du test. Le pedigree doit être présenté. Les instructions des

commissaires et des juges qui officient doivent être suivies. Le retrait d'un chien ne peut se faire que conformément aux instructions mentionnées sous la rubrique "Retrait du chien".

Attention : Nous vous demandons instamment de vous présenter à l'entrée correspondante à l'heure d'enregistrement du TSB, conformément à l'horaire que vous avez réservé. Ce n'est qu'à cet horaire que le contrôle du TSB de votre chien sera possible ! Un horaire ultérieur pour le TSB est exclu ! En cas de décalage, dû au passage des chiens ou pour une question d'organisation, une information sera publiée sur le site.

L'ordre dans les groupes de 10 pour le test de caractère se fait dans l'ordre des numéros des dossards, sachant qu'une correspondance entre les chiens à poil long et ceux à poil court doit être établie. L'ordre doit être strictement respecté. Il ne sera pas possible d'effectuer le test à un autre moment.

Les conducteurs des chiens recevront une carte lors de l'examen individuel, sur laquelle le juge note que l'examen individuel a été effectué. Cette carte doit être présentée au juge du test de caractère.

Nous attirons l'attention de tous les exposants sur le fait que l'utilisation d'aides qui causent des douleurs au chien entraînera la **disqualification** du participant et du chien.

Déroulement du test de caractère

L'examen du test de caractère doit être effectué conformément à la réglementation de la Körung.

1. Première partie du test – défense du maître

Le conducteur quitte l'aire d'attente, se présente au sas d'entrée et se positionne au point d'attente.

Sur instruction du commissaire de ring, il se présente auprès du juge.

Après présentation auprès du juge, le conducteur se rend avec son chien au point de départ, début de la corde (point 1). Après la position de départ, le chien est conduit en laisse pendant environ 15 pas. Après une nouvelle position de départ (point 2), le chien est conduit sans laisse pendant environ 30 pas.

Attention!

Le chien doit faire preuve d'obéissance pendant la marche sans laisse en direction vers la cache (à partir du point 2). Si le chien ne fait pas preuve d'obéissance, le conducteur est invité à répéter l'exercice. L'exercice ne peut être refait que deux fois.

(Le chien est disqualifié en cas de désobéissance au bout du 3^{ème} essai)

L'attaque sur le conducteur doit être effectuée sur instruction du juge, le chien et le conducteur se situant à environ 7 mètres de la cache. L'attaque doit être effectuée en ligne droite sur le conducteur. Après une prise sûre, le chien reçoit deux charges de bâton analogues, le premier après environ 4 pas et le second après 4 autres pas - avec le bâton souple prévu à cet effet. La phase de charge sur le chien ne peut être arrêtée que sur instruction du juge. L'homme assistant doit impérativement suivre les instructions du juge.

Le chien doit parer l'attaque avec une prise ferme et calme.

Evaluations :

- A l'arrêt de l'attaque, le chien doit lâcher prise de manière autonome.
- Le conducteur peut donner un premier commandement vocal "Halte" de manière autonome dans un délai raisonnable.
- Si le chien ne s'arrête pas au premier commandement, le juge autorise le conducteur à donner éventuellement 2 autres commandements pour la cessation.
- En donnant le commandement « Halte », le conducteur doit se tenir calmement sans influencer le chien.
- Si le nom du chien est utilisé, cela sera considéré comme un signal sonore pour la cessation.
- Si le chien fait la cessation de lui-même lorsque le maître le cherche, cela peut également être considéré comme une cessation. Le conducteur doit cependant se trouver à une distance d'au moins 5 pas du chien.
- Si le chien fait la cessation de lui-même ou sur des signaux auditifs pendant l'attaque et pendant la défense avec garde au ferme, il obtient la mention "fait la cessation".
- Si cela ne se produit pas, même dans un seul cas, il est noté "ne fait pas la cessation".

- Pendant toute l'épreuve du TSB, le Körmeister se trouve à proximité du conducteur et observe intensivement le comportement du chien et du conducteur jusqu'à ce que le conducteur reprenne le chien.
- La disqualification aura également lieu si le chien mord une partie du corps autre que le bras dûment protégé à cet effet. Une seule post-morsure suffit pour une disqualification.

2ème partie du test de caractère - défense contre une attaque avec une position d'affût.

L'Homme Assistant qui a effectué l'attaque se rend alors derrière la cache. Le maître-chien se rend avec son chien tenu en laisse au point d'attente pour contrôler une attaque avec défense à partir de la position d'affût. Sur les instructions du juge, le conducteur se met en position de départ au point d'attente et enlève la laisse. La laisse doit être raccrochée ou repliée. L'Homme Assistant quitte la cachette inférieure au commandement du juge et traverse le terrain à une distance de 70 à 80 pas du maître à une allure normale. Le maître-chien demande à l'Homme Assistant de s'arrêter.

Après quoi l'Homme Assistant change de direction et s'oriente vers le maître-chien. Le juge donne alors l'instruction de faire intervenir le chien.

Le conducteur du chien engage immédiatement son chien par le commandement « En avant » et ne bouge plus.

Une fois que le chien a assuré sa prise, sur instruction du juge, l'Homme Assistant arrête la charge sans donner de coup de bâton.

Le chien doit se défendre contre l'attaque avec une prise ferme et régulière.

Les évaluations sont les mêmes que dans la première partie de l'exercice de défense.

- Après l'arrêt de l'attaque, le chien doit lâcher prise de lui-même.
- Le conducteur peut donner le premier commandement vocal "Halte" de lui-même dans un délai raisonnable.
- Si le chien ne s'arrête pas au premier commandement, le juge autorise le conducteur à donner éventuellement 2 autres commandements pour la cessation.
- En donnant le signal sonore "Halte", le conducteur doit rester immobile sans influencer le chien.
- Si le nom du chien est utilisé, cela sera considéré comme un signal sonore pour le lâcher.
- Si le chien fait la cessation indépendamment lorsque le conducteur le cherche, cela peut également être compté comme une cessation. Le conducteur doit cependant se trouver à une distance d'au moins 5 pas du chien.
- Si le chien fait la cessation de lui-même ou sur des signaux auditifs pendant l'attaque et pendant la défense avec garde au ferme, il obtient la mention "fait la cessation".
- Si cela ne se produit pas, même dans un seul cas, il est noté "ne fait pas la cessation".
- Pendant toute l'épreuve du TSB, le Körmeister se trouve à proximité du conducteur et observe intensivement le comportement du chien et du conducteur jusqu'à ce que le conducteur reprenne le chien.
- La disqualification aura également lieu si le chien mord une partie du corps autre que le bras dûment protégé à cet effet. Une seule post-morsure suffit pour une disqualification.

S'en suit, le contrôle d'identité.

Le contrôle d'identité est effectué à la fin du test de caractère. Le maître-chien marche du centre du terrain jusqu'à la porte de sortie où un autre juge ou ancien juge vérifie le numéro du tatouage ou celui de la puce. En fonction des exigences en matière de sécurité sanitaire au moment de l'événement, le contrôle est effectué sans contact tout en maintenant la distance minimale. Le lecteur est placé sur une table. Le maître-chien prend le lecteur et lit la puce. Il remet ensuite le lecteur en place et le juge lit le numéro affiché. Le lecteur est désinfecté avant et après utilisation.

L'Homme Assistant qui a effectué l'attaque à l'affût va dans la cachette pour la sortie de cache. Le résultat du test de caractère est annoncé par microphone.

Dans le règlement d'exposition de la race, sous 5.4. Modalités d'application pour la Bundessiegerzuchtschau, sont mentionnées ces conditions d'admission qui sont les suivantes :

Les chiens ayant reçu la note "satisfaisant" seront placés en bloc fermé à la fin du jugement des excellents. Les chiens qui reçoivent la mention "insuffisant" ne peuvent recevoir que la mention "très bon". Les chiens qui ne font pas la cessation (cela s'applique déjà à un exercice) ne reçoivent pas de note TSB et ne peuvent plus participer à la suite du concours.

Les qualificatifs attribués lors du test de caractère sont mordant "prononcé", "satisfaisant" et "insuffisant".

Prononcé : Assurer et maintenir la prise de façon directe, sûre, énergique et en confiance, pas de réactions négatives aux coups de bâton, vigilance soutenue et attentive pendant les phases de garde.

Présent : Restrictions, par exemple en ce qui concerne la confiance en soi, la détermination, la prise, le comportement par rapport aux coups de bâton et les phases de garde.

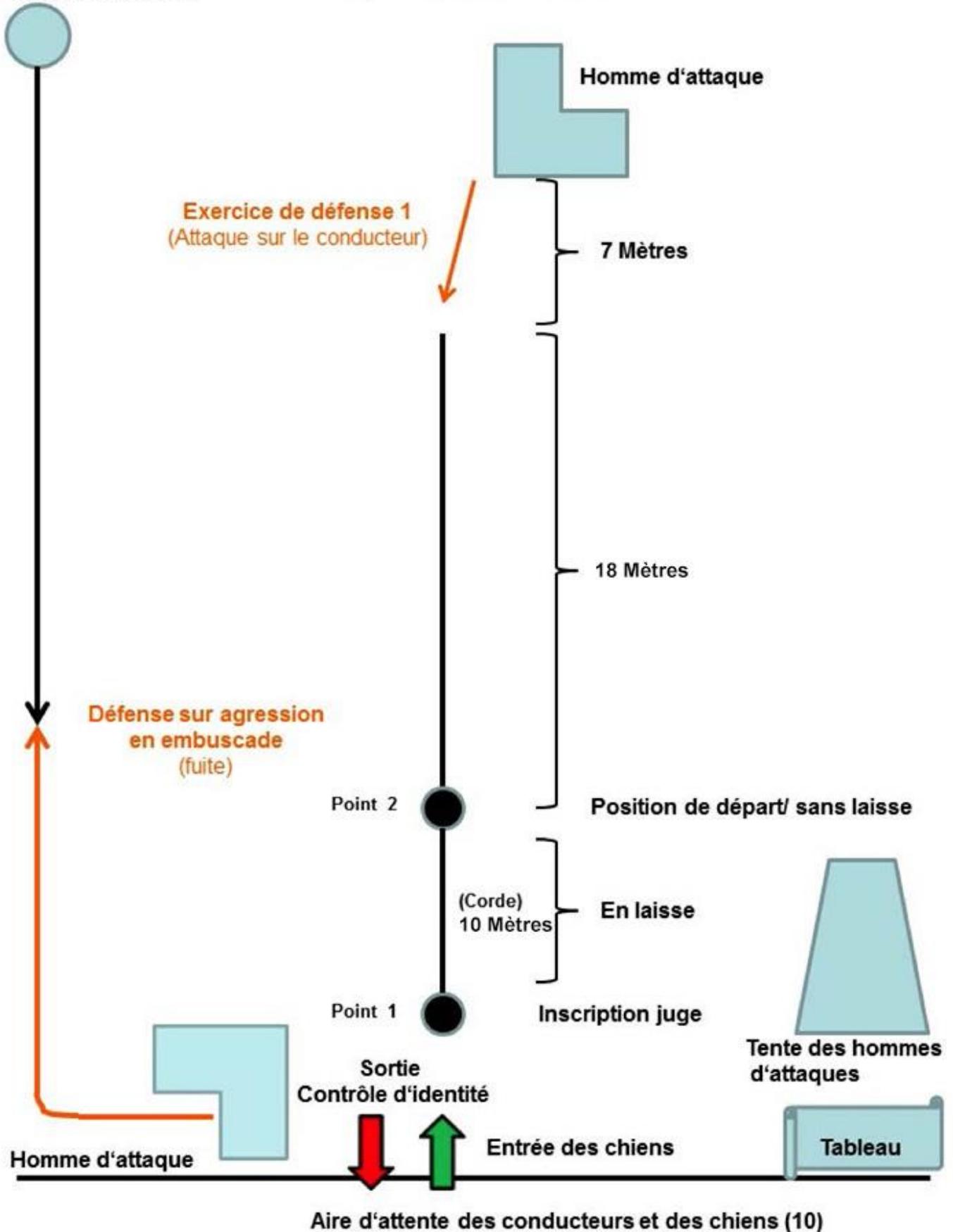
Insuffisant : manque de confiance en soi, limitations sévères en termes de résilience et désintérêt pour l'Homme Assistant.

Schéma du ring pour le test de caractère:

Devant le ring, il y a une zone d'attente pour 10 chiens à la fois. Dans la zone de la porte d'entrée, un point d'attente pour le conducteur du chien est indiqué. À droite de la porte d'entrée se trouve un tableau d'affichage avec l'horaire. En bas à droite se trouve la tente des Hommes Assistants, juste avant la première cache. Une cache est installée sur le côté droit du ring. L'enregistrement auprès du juge officiel se fait au début d'une ligne d'environ 15 pas de long. La position pour enlever la laisse est marquée à environ 30 pas devant la cache. Le point d'attente de la position de guet du maître-chien est marqué en haut au milieu du ring.

Point d'attente
Conducteurs/chiens

Epreuve de défense



Présentation des groupes de reproduction

Remarque importante : veuillez prendre note des modifications concernant le nombre minimal des descendants en raison de l'âge du père.

Les règles d'admission suivantes s'appliquent :

L'admission à la présentation des groupes de reproduction est subordonnée à **un nombre minimal d'engagements de descendants**. L'âge du père est déterminant pour le nombre minimal. Pour la présentation du groupe, lors de l'évènement, le **nombre minimal requis** doit être présent.

Le nombre minimal d'engagements de descendants est le suivant :

- **15 pour les pères âgés de plus de 4 ans à la date de référence (jeudi de la Bundessiegerzuchtschau) des groupes de poils courts purs, 8 pour les groupes de poils longs purs,**
- **10 pour les pères âgés de moins de 4 ans des groupes de poils courts purs, 5 pour les groupes de poils longs purs.**

Dans les groupes de reproduction, seuls peuvent être présentés les descendants de portées dont l'accouplement a eu lieu après que le chien reproducteur ait atteint l'âge de deux ans. Les participants étrangers, venant de pays dans lesquels d'autres exigences de sélection concernant l'âge s'appliquent, voudront bien accorder une attention particulière à cette règle.

Les exposants dont les chiens doivent être présentés dans les groupes de reproduction sont tenus d'être présents à l'heure prévue pour les instructions complémentaires, avec leurs chiens et leur dossard, à l'endroit désigné pour la présentation des groupes. S'il y a moins de chiens dans le groupe que le nombre minimum requis, cela doit être signalé au commissaire concerné.

Chaque conducteur de chien dont le chien figure dans le catalogue dans les groupes de reproduction reçoit, lors de la distribution des dossards, une carte pour la présentation dans le groupe de reproduction.

Les chiens qui n'ont pas été présentés à l'examen individuel ne peuvent pas être présentés dans les groupes de reproduction. Les chiens qui n'ont pas participé à l'examen des allures prévu dans les rings du samedi ne peuvent participer à la présentation des groupes de reproduction.

Sont autorisés à participer les chiens avec une qualification d'élevage d'un concours passé avec les notes VA, V, SG et G. Les chiens qui ont été retirés du concours en cours de façon excusée, les chiens qui ne sont pas excusés (u), les chiens qui ne sont pas présentés à l'examen individuel, les chiens qui ont reçu « ne fait pas la cessation » lors de l'examen TSB ou qui ont été éliminés lors de l'examen TSB en raison de désobéissance ne sont pas autorisés à participer.

Si, après la présentation dans le groupe de descendants, les chiens sont retirés de façon excusée dans la suite du concours ou s'ils ne participent pas à la suite du concours de façon inexcusée et le nombre minimal requis de chiens à présenter n'est pas ainsi atteint a posteriori, le groupe de descendant n'est pas publié dans le journal de SV. Dans ce cas, le groupe est considéré comme n'ayant pas pris le départ.

Important!

- L'horaire exact de la présentation des groupes de reproduction sera publié bien avant l'évènement.
- **L'ordre du catalogue** doit être strictement respecté.
- La carte pour le groupe de reproduction doit être présentée au juge pour signature lors de l'examen individuel et lors de l'examen des allures du samedi. (La signature est la preuve que le chien a été présenté pour l'examen individuel et l'examen des allures)
- La carte pour le groupe de reproduction, dûment signée, doit être remise à l'entrée du stade lors de la présentation du groupe. **Sans cette carte NK dûment signée, le chien ne pourra être présenté dans le groupe de reproduction.**

Lots d'élevage

Les éleveurs qui ont inscrit un lot d'élevage peuvent le faire juger le vendredi. Un juge spécialement désigné sera disponible à cet effet. Un lot d'élevage à la Bundessiegerzuchtschau est composé au minimum de quatre chiens et au maximum de cinq **chiens à poils courts** issus d'un même élevage. **Un lot d'élevage de chiens à poils longs est composé au minimum de trois chiens et au maximum de cinq chiens issus du même élevage.** Toutefois, l'éleveur est libre de constituer plusieurs lots d'élevage, s'il le souhaite. Tous les animaux du lot d'élevage doivent être présentés en tant que groupe fermé au juge officiant. **Le cas échéant, chaque exposant est tenu de mettre à la disposition de l'éleveur tout chien présenté à l'examen individuel de sa classe pour le concours du lot d'élevage. Si un exposant ne se conforme pas à une telle demande d'un éleveur, le chien ne sera pas autorisé à participer à la suite du concours individuel ou si un qualificatif a déjà été attribué, sera changé en qualificatif "Insuffisant".**

Tous les lots d'élevage seront examinés le vendredi et le jugement final aura lieu le dimanche après la fin du jugement des chiennes de la classe travail. Si un chien présenté dans un lot d'élevage le vendredi tombe malade avant le jugement final, l'éleveur est libre de participer à la suite du concours ou de retirer son lot d'élevage

Informations importantes

Le président ou une personne désignée par lui est autorisé à toiser de manière aléatoire les chiens.

Nous tenons à souligner que de la part des messieurs les juges de la Bundessiegerzuchtschau, une attention particulière doit être accordée aux chiens participants, notamment aux 30 premiers classés, à savoir qu'ils aient été présentés au moins trois fois, durant la saison en cours, sous différents juges.

Pour qu'un chien puisse être classé dans les 30 premiers de sa classe (poil court) et dans les 10 premiers de sa classe (poil long), il est nécessaire que :

- **le chien soit issu de parents et grands- parents titulaires d'un titre de travail et de la Körung (l'exigence précédente du Kör- und Leistungszucht ne s'appliquait qu'au groupe VA)**
- **les résultats des radios des hanches et des coudes soient normaux ou presque normaux. Sont exclus les chiens de la classe junior qui n'ont pas encore 14 mois à la date limite du 07/09/2023 et pour lesquels un résultat final n'est pas encore disponible**
- **les résultats des radios, hanches et coudes des parents, doivent avoir la note « normal, presque normal ou acceptable.**
- **Les chiens placés parmi les 30 premiers dans les classes à poil court et parmi les cinq premiers dans les classes à poil long ne doivent pas dépasser une taille maximale de 65 plus 1 cm pour les mâles et de 60 plus 1 cm pour les femelles.**
- **le chien soit issu d'un accouplement dont le père est âgé de plus de deux ans et la mère de plus de 20 mois, le jour de l'accouplement**

Radiographie de contrôle

- a) Les 10 premiers chiens de chaque classe de la Bundessiegerzuchtschau ainsi que tous les chiens des classes qui ont été jugés VA de la catégorie Poil Court ainsi que les 3 premiers « Excellent » et tous les chiens qui ont été jugés VA de la catégorie Poil Long sont soumis à une radiographie de contrôle (hanches et coudes) dans une clinique universitaire en Allemagne avant le 31 octobre de l'année de l'événement. Une prise de sang doit être effectuée à ce moment-là. Les classes de HGH en sont exclues. Une autorisation exceptionnelle pour une radiographie ultérieure peut être demandée auprès du Zuchtbuchamt pour les chiennes saillies ou portantes, chez lesquelles une radiographie dans les délais n'est pas possible.
- b) Les chiens qui ont déjà subi une radiographie de contrôle en Allemagne en sont exemptés.
- c) Pour les chiens qui n'ont pas de résultat initial au moment de la Bundessiegerzuchtschau (conformément au point a), le résultat initial doit être établi et la radiographie de contrôle doit être effectuée dans la 2^e étape.
- d) L'évaluation des chiens ne sera effective que lorsque l'expert du SV aura constaté que l'identité du chien est garantie en la comparant avec les résultats initiaux.
- e) Les chiens qui ne seront pas soumis à la radiographie d'identité malgré d'injonction perdront l'évaluation. En même temps, une suspension de livre généalogique et de manifestations sera prononcée à leur égard. La

suspension peut être annulée si le justificatif de radiographie de contrôle est présenté et l'identité du chien est assurée. L'évaluation reste retirée.

Les juges officiant à la Bundessiegerzuchtschau ne sont pas autorisés à juger au LG-Zuchtschauen et à la Bundessiegerzuchtschau des chiens dont ils ont été propriétaires, copropriétaires ou détenteurs au cours des 12 derniers mois (la date d'enregistrement du changement de propriété est déterminante), et qu'ils ont élevés, ainsi que des chiens dont des parents proches (1er et 2ème degré) sont propriétaires, copropriétaires ou détenteurs. Sont considérés comme proches parents les cohabitants, les associations de propriétaires et les personnes d'un même foyer.

Engagement en ligne

Toutes les inscriptions sont traitées préalablement à la manifestation, il ne sera pas possible de s'inscrire sur place. Toutefois, les collaboratrices et les collaborateurs du bureau principal sont à votre disposition pendant la manifestation en ligne et par téléphone.

De préférence, veuillez envoyer vos demandes par e-mail à bsz@schaeferhunde.de, vous recevrez une réponse rapide.

Informations générales sur le déroulement du championnat

Nous sommes des invités sur le site de l'exposition et nous voulons tout mettre en œuvre pour faire la meilleure impression possible. Nous vous demandons donc de veiller à ce que le terrain reste propre. Il y a de nombreux conteneurs sur le terrain pour les déchets. Les chiens doivent être placés en sécurité sous surveillance ou être attachés à une laisse avec un émerillon. Le conducteur de chien est responsable de tout dommage causé par son chien. Une personne responsable doit toujours se trouver à proximité, même lorsque le chien est en liberté, afin que le chien ne soit pas livré à lui-même. Des points d'eau sont disponibles. Il est conseillé d'apporter sa gamelle d'eau. Nous devons souligner qu'une grande importance est accordée au bien-être des chiens pendant l'événement.

Les exigences de l'Office vétérinaire et les réglementations en matière de circulation des autorités responsables doivent être strictement respectées. Les instructions du personnel de l'organisateur et du personnel de sécurité doivent être suivies. Le non-respect de ces réglementations entraînera l'interdiction d'exposer à cet événement. Le SV se réserve le droit d'engager une procédure disciplinaire interne conformément aux règles de droit et de procédure. Si le club subit un préjudice du fait du non-respect du règlement, il se retournera contre le responsable.

Veuillez également noter les exigences du bureau vétérinaire.

Chiens égarés

Les chiens trouvés peuvent être remis directement au vétérinaire de service. Après vérification du numéro de la puce, le chien égaré sera annoncé dans le stade. Le chien égaré restera chez le vétérinaire dans la caisse à chiens jusqu'à ce que son propriétaire vienne le récupérer. La preuve de la propriété ou de l'identité du chien doit être fournie par le propriétaire.

Indications générales importantes

- **Tous** les exposants qui arrivent en voiture et qui transportent leur berger allemand en voiture, dans le coffre ou dans une remorque doivent fixer la carte de stationnement bien visible sur le pare-brise de la voiture.
- Le personnel de surveillance reçoit l'instruction stricte de contrôler le respect. L'Office vétérinaire effectue les contrôles lui-même. Cela permet de se conformer à l'exigence de l'Office vétérinaire, selon laquelle le propriétaire de chien doit pouvoir être appelé à tout moment.
- Des sachets à crottes seront distribués lors du contrôle des allures, que chaque conducteur du chien est tenu d'avoir sur lui pour éliminer les excréments du chien.

Nous prions vivement tous les exposants de respecter toutes les instructions.